

Durée de la formation ?

1 jour – soit 7 heures.

À qui s'adresse cette formation ?

À toute personne partie prenante à l'assurance emprunteur dans les compagnies d'assurances, dans les banques et chez les courtiers, dans les domaines de la commercialisation, de la souscription, de la sélection des risques.

Pour obtenir quoi ?

Connaître l'assurance emprunteur, son mécanisme, ses spécificités, son environnement juridique très évolutif, son mode de souscription, son impact sur l'économie et sur l'assurance de personnes en général.

Quels objectifs pédagogiques ?

- **Gérer** un produit d'assurance emprunteur quelle qu'en soit la forme (produits bancaires, en délégation...) en particulier les relations client-banque-courtier-assureur notamment à la souscription.

- **Maîtriser** l'environnement juridique et déterminer en fonction de son évolution les points de vigilance du produit et de sa gestion.

- **Motiver** les personnes en contact avec l'emprunteur en leur présentant les faits saillants de l'assurance, par exemple, les éléments justifiant son caractère obligatoire.

Quelles méthodes mobilisées ?

En illustrant l'apport théorique par l'étude de produits existants, de leur environnement bancaire, d'exemples issus de l'expérience des formateurs. L'ensemble étant mis en perspective dans un environnement juridique, voire politique très évolutif.

Quels sont les prérequis ?

Connaissances de base en assurance.

Quelles modalités d'évaluation ?

Une évaluation des acquis des objectifs sera réalisée durant la formation.

Qui anime cette formation ?

Jean FREY,

Membre honoraire de l'Institut des Actuaire, 35 ans d'expérience en réassurance Vie et assurances de personnes.



La formation en pratique...

Quand et où ?

1er juin 2026

9 h 00 - 12 h 30 et 14 h 00 - 17 h 30
Caritat, Paris 8^e

Combien ça coûte ?

1 350 € HT + TVA 20 %, soit 1 620 € TTC.

Les frais de participation couvrent la journée de formation, la documentation complète, le déjeuner et les pauses café.

Réduction de 15% sur la 2^{ème} inscription en cas d'inscription simultanée à la formation « Compréhension et pratique actuarielle de l'assurance emprunteur – Jour 2 » du 22 juin 2026.

Qu'allez-vous apprendre ?

Pourquoi assurer les emprunteurs ?

- Les risques encourus par les banques
- Les protections contre l'insolvabilité
- Impact sur le marché de l'immobilier

Les opérations bancaires

- Les différents types de prêt
- Les aspects techniques

Les garanties assurantielles

- Santé : Décès, PTIA, Incapacité, Invalidité, Exonération
- Economique : Perte d'emploi

Produits d'assurance

- Historique
- Contrat individuel
- Contrat groupe ouvert
- Contrat groupe
- Avantages comparés des divers types de contrat

Tarification - Comptabilité

- Les paramètres
- Les différents types de prime
- Provisions d'égalisation, commission, participation aux bénéfices
- Sort du portefeuille

Contexte actuel

- Environnement juridique : Lois Chatel, Lagarde, Hamon, Bourquin, ASAP, Lemoine
- Conséquences sur les équilibres techniques et financiers

Le Marché français

- Acteurs, statistiques, exemples chiffrés
- Evolution prévisible

La Convention AERAS

- Pourquoi ? Comment ? Pour quel résultat ?
- Evolution prévisible

01 44 51 04 00
info@caritat.fr

! Chaque participant se munira d'un ordinateur portable ou d'une calculatrice pour les travaux pratiques.

Qu'en disent les stagiaires ?

« Très bonne pédagogie, disponibilité et pertinence des réponses des formateurs. Simplification du contenu et illustration par des exemples concrets. »

OB, Actuaire qualifiée – CNP ASSURANCES

« Très bonne formation et organisation adaptée à la situation actuelle ! »

CP, Responsable d'études d'actuariat – GENERALI VIE

« Document adapté, exercice en lien avec le sujet, anecdote intéressante qui constitue une vraie plus-value. »

QB, Actuaire associé – GIE ACM

« Bon déroulé, les difficultés sont bien planifiées tout au long de la formation. Formateurs expérimentés et très sympathiques. »

MF, Chargé d'études actuarielles – LA BANQUE POSTALE PRÉVOYANCE

« Contenu clair. Cas pratique permettant une bonne compréhension. »

JM, Chargée d'analyse statistique – MAAF VIE